

Les Beaux-Arts de Marseille

CONCOURS D'ENTRÉE

2^e session

10 et 11 septembre 2019

Les Beaux-Arts de Marseille — ESADMM

est un établissement d'enseignement supérieur de la ville de Marseille relevant du ministère de la Culture.

DIPLÔMES NATIONAUX :

DNSEP → BAC+5, grade de master 2

Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique, options art et design

DNA → BAC+3, grade de licence

Diplôme National d'Art, options art et design

Créée en 1752, L'École des Beaux-Arts de Marseille est installée dans le domaine universitaire de Luminy depuis 1969 et dispose de plus de 10 000 m² d'espaces de travail et d'enseignement dans un ensemble de bâtiments conçus par René Egger et reconnu « architecture contemporaine remarquable ».

Elle est site pilote au niveau national pour l'accueil des personnes sourdes et malentendantes.

L'Institut des Beaux-Arts de Marseille

regroupe les **ateliers publics** (pratiques artistiques pour un public amateur ou empêché), des **stages intensifs** (formation professionnelle), et une **classe préparatoire publique** aux concours d'entrée des établissements supérieurs d'enseignement artistique (membre de l'APPEA).

Modalités d'admission au concours d'entrée en année 1

Le concours d'entrée est ouvert aux candidats titulaires du baccalauréat, du DAEU (Diplôme d'Accès aux Études Universitaires), du brevet de technicien, du baccalauréat professionnel, ou d'un diplôme équivalent (pour les candidats étrangers). Les candidats doivent être âgés de 16 ans minimum (au 31 décembre de l'année du concours).

CONVOCATION

Attention une convocation adressée uniquement par mail quelques jours avant les épreuves précisera la liste du matériel nécessaire pour l'épreuve d'arts plastiques.

COMMUNICATION DES RÉSULTATS

Affichage à l'école le **jeudi 12 septembre 2019** à partir de 9h et consultables sur : www.esadmm.fr

Calendrier

DATE LIMITE D'ENVOI DES DOSSIERS

Uniquement par courrier

VENDREDI 19 JUILLET 2019

Les Beaux-Arts de Marseille — ESADMM
Aure de Thieulloy, avec la mention
« inscription au concours d'entrée »
184 avenue de Luminy CS70912
13288 Marseille cedex 09

DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

**MARDI 10 ET MERCREDI 11
SEPTEMBRE 2019**

Mardi : épreuves théoriques et plastique
Mercredi : entretiens avec jury.

Candidat(e)s sourd(e)s et malentendant(e)s

L'ESADMM accueille les étudiants sourds et malentendants en art et en design.
Information programme PiSOURD :
franca.trovato@esadmm.fr

Infos pratiques

SECRETARIAT

Ouvert du mardi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h

Aure de Thieulloy

ade-thieulloy@esadmm.fr

T: 04 91 82 83 34

TEST DE CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

Pour les candidat(e)s non francophones
souhaitant intégrer l'école, un TCF
de niveau B2 est obligatoire.

FRAIS D'INSCRIPTION AU CONCOURS: 50 €

FRAIS DE SCOLARITÉ (TARIFS 2019/2020)

Ils sont de l'ordre de 520€ (boursiers
220€) pour les ressortissants de l'UE
et de 1520€ pour les étudiants hors UE
(boursiers 520€).

À ce montant, il convient d'ajouter
la cotisation à la vie étudiante et de
Campus (CVEC): 91€.

Pièces obligatoires à joindre au dossier d'inscription

- Le formulaire d'inscription au concours
- Copie du baccalauréat
- Pour les candidat(e)s non titulaires
d'un baccalauréat français : copie
du diplôme équivalent (traduite en
français par un traducteur agréé)
- Copie d'une pièce d'identité
(carte nationale d'identité, permis
de conduire, carte de séjour) ou
du livret de famille des parents
- Pour les candidat(e)s de nationalité
française : certificat de journée défense
et citoyenneté (ex JAPD)
- Autorisation parentale pour les moins
de 18 ans
- Pour les candidat(e)s non francophones,
un test de connaissance du français
(TCF) niveau B2
- Un chèque de 50€ à l'ordre de
« Régie de recettes ESADMM »
(non remboursable en cas d'absence)

Les Beaux-Arts de Marseille

— ESADMM



www.esadmm.fr



Mardi 10 et mercredi 11 septembre 2019

Je soussigné(e), Mme M. Nom :

Prénom :

Né(e) le :

À :

Nationalité :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

Téléphone :

E-mail :

N° INE :

• Études secondaires (préciser le baccalauréat, l'année d'obtention, l'option ainsi que le nom et l'adresse de l'établissement fréquenté) :

• Élève en classe préparatoire, précisez laquelle

Prépa publique :

Prépa privée :

• Études supérieures, niveau d'études ou diplôme obtenu en juin 2019 :

• Diplôme d'études supérieures obtenu avant 2019 :

Année d'obtention :

Pour les candidat(e)s sourd(e)s et malentendant(e)s, mode de communication choisi :

Interprète français/LSF : oui non. Épreuve écrite d'anglais (facultative) : oui non

Observations particulières :

Fait à :

Le :

Signature candidat(e)